Site internet de la section : http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/



inFO Vendée

Journal trimestriel de votre section FO DGFiP 85

 N° 1 – 1er trimestre 2019

SOMMAIRE

L'édito de la section

La parole aux militants «MEDOC»

Nouveaux élus FO

Lettre au DDFiP Mr Fuentès

Lettre aux élus vendéens

Calendrier des instances

Billet d'humeur « MOBILISATION»

Calendrier des payes 2019

Assemblée générale 2019

Compte-rendu CTL 22/01/2019

La parole aux militants « PAS »

Bulletin d'adhésion 2019

L' EDITO de la section

Les membres du comité de section s'adressent directement à vous pour vous remercier de nous avoir renouvelé votre confiance lors des élections professionnelles. Nous demeurons la première organisation syndicale à la DDFiP de Vendée.

Suite à ces élections, les militants FO DGFiP 85 ont décidé de modifier leur manière de communiquer avec vous afin, d'une part, de limiter nos dépenses pour l'édition de nos tracts et d'autre part de préserver l'environnement en utilisant moins de papier.

Jusqu'à présent, nos comptes-rendus des CTL, CHSCT, CAPL et CDAS étaient mis en ligne sur notre site internet et diffusés rapidement en format papier dans tous les services. Afin de limiter le coût de ces nombreux tirages papier et de donner la priorité à nos adhérents, nous communiquerons désormais par mail ces mêmes tracts à nos adhérents dans la semaine qui suit la réunion. Un mois après, nous les mettrons en ligne sur notre site internet accessible à tous.

Afin de remplacer tous ces tracts papiers (une vingtaine par an), nous mettons en place cette revue trimestrielle à destination de tous les personnels de la DDFiP de Vendée. Vous tenez le 1er numéro entre vos mains. Cette revue a vocation à vous informer de notre action militante pour défendre vos intérêts individuels et collectifs.

Nous rappelons ici que ce sont les cotisations des adhérents qui nous permettent de militer, de vous informer et de nous déplacer dans les services pour vous rencontrer. Cette revue n'existerait pas sans les adhérents!

« Le comité de section FO DGFiP 85 »

inFO Vendée, journal trimestriel de la section FO DGFiP 85

Responsable de publication : Sébastien LIEVRE, secrétaire départemental Rédaction de ce numéro : comité de section FO DGFiP 85

Site internet de la section : http://www.fo-dafip-sd.fr/085/



La parole aux militants

Je me présente : Madame MEDOC, bientôt quadra et fidèle au poste.

Tous les jours j'avale ma dose de pilules argentées, saveur blé ou oseille. Garantie 100 % pur fisc. J'attends le dernier produit à la mode qui, je le sens, va me booster. Vous savez, tout le monde en parle : le PAS.

L'année dernière, j'ai subi un lifting par l'éminent professeur WEB. Clients triés sur le volet. Ma copine BDRP a été recalée. Jugée irrécupérable. J'ai eu droit à l'entrée par le grand Portail. Je commençais à être jalouse. Gespro, Adélie et Iliad n'arrêtaient pas de me narguer. Bon, je vous l'avoue. Le traitement m'a un peu fatiguée. J'ai la mémoire qui flanche. Je perds mon chemin, j'égare mes clefs et je réponds à côté ou pas du tout. Je sens bien qu'en face, le type, il s'énerve. Mais c'est pas la peine de me bousculer. Ni de me frapper comme Rocky Balboa. Je n'irai pas plus vite.

Oh là là! L'énervé de la touche qui recommence. Je bougerai pas d'un pouce. T'as qu'à voir ailleurs en attendant. Mais c'est qu'il m'a pris au mot, le stakhanoviste du clavier. Je rigole en douce. Au retour, je vais le faire palper par la Sécurité. Et pas qu'une fois. Ca va le calmer. Je ne suis pourtant pas méchante.

En fin de journée, je rends plus vite mes dossiers. Je me suis séparée d' ORDOC, un de ces boulets. Mais il m'arrive d'être indisposée. En ce moment, j'ai pas mal de renvois ou de ballonnements.

Je bloque et je n'avance pas. Je ne le fais pas exprès. Je n'ai plus 20 ans et à force de m'en demander plus, je sature.

Bon, c'est pas tout ça, mais je vais devoir vous quitter à 18H pétantes. J'ai mon massage de nuit qui m'attend. Avec toutes mes copines de France. Il paraît que c'est pour le bien de la communauté, qu'ils disent.

Stella



Vos nouveaux élus et délégués FO DGFiP 85 pour le mandat 2019-2022 :

CTL (4 sièges obtenus sur 9):

<u>4 élus titulaires</u>: Sébatien LIEVRE (Cité administrative), Anne RETO-RIVIERE (EDR), Williams PILLET (PCRP Challans) et Sandra DONET (SIP Fontenay le Comte)

<u>4 élus suppléants :</u> Mickael LICHMANN (Brigade de vérification La Roche / Yon), Chistine JOUAUX (huissier), Stéphane GUIBERT (Trésorerie Fontenay le comte) et Florent ECHAMPARD (SIP La Roche / Yon)

CAPL Inspecteurs (2 sièges obtenus sur 3):

<u>2 élus titulaires :</u> Williams PILLET (PCRP Challans) et Stella CREPEAU (SIE Les Sables d'Olonne)

<u>2 élus suppléants</u>: Mickael LICHMANN (BDV La Roche / Yon) et Christine JOUAUX (huissier)

CAPL Contrôleurs (2 sièges obtenus sur 4):

<u>2 élus titulaires : Sébastien LIEVRE (Cité administrative) et</u> Didier LOISEAU (PCE La Roche / Yon)

<u>2 élues suppléantes : Sandra DONET (SIP Fontenay Le Comte) et Julie COUBRONNE (SIP Les Herbiers)</u>

CAPL Agents (1 sièges obtenus sur 3):

<u>1 élue titulaire</u>: Aurélie BRUN (SIP Les Sables d'Olonne)

<u>1 élu suppléant</u>: Aurélien FRONT (SIP La Roche / Yon)

CHSCT (2 sièges obtenus sur 5):

<u>2 délégués titulaires :</u> Sébatien LIEVRE (Cité administrative) et Stéphane GUIBERT (Trésorerie Fontenay le comte)

<u>2 délégués suppléants : Aurélie BRUN (SIP Les Sables d'Olonne) et Didier LOISEAU (PCE La Roche / Yon)</u>

CDAS (2 sièges obtenus sur 6):

<u>2 délégués titulaires</u>: Bénédicte CHEVAILLIER (PRS La Roche / Yon) et Thierry PETROFF (Trésorerie Fontenay le Comte)

<u>2 déléguées suppléantes :</u> Christelle VIVIEN (Trésorerie Montaigu) et Sarah LALONDE (SIE La Roche / Yon)

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER!!!

Courrier au DDFiP Mr Fuentès suite à l'intervention à la TV du Président de La République le 10 décembre

Nous avons écouté attentivement l'intervention du 10 décembre du Président de la République.

D'après son affirmation il faut mettre des moyens en place pour avoir un contrôle fiscal plus efficace. Il a également confirmé le besoin de services publics de proximité. Afin d'anticiper la mise en place des moyens annoncés par le Président de la République, FO DGFiP 85 vous demande l'annulation des 16 suppressions d'emplois prévues en Vendée pour 2019. Ces effectifs sont indispensables au bon exercice de toutes nos missions de service public.

FO DGFiP 85 vous demande de maintenir les 4 services de publicité foncière que vous envisagez de fusionner prochainement. FO DGFiP 85 vous demande également de revenir sur votre projet de fermeture de 3 trésoreries, à savoir Sainte Hermine, Chaillé Les Marais et Beauvoir sur Mer. Celles-ci participent au maillage des services de proximité de notre territoire, si important pour nos usagers, nos élus locaux mais aussi pour notre Président de la République.

Le Chef de l'État a admis que la question du pouvoir d'achat est désormais primordiale pour de nombreux citoyens. FO DGFiP 85 partage cet avis et vous demande de transmettre les 2 revendications ci-dessous :

- l'augmentation immédiate du point d'indice pour tous les fonctionnaires afin de rattraper le retard pris en la matière ces dernières années ;
- l'octroi d'une prime exceptionnelle de fin d'année pour tous les personnels de la DGFiP, conformément au souhait du Président de la République.

Dans l'attente de votre réponse sur tous ces points, cordialement.

POUR INFO: la Direction n'a jamais accusé réception de notre courrier et nous attendons toujours sa réponse!

Un guide sur l'entretien professionnel et les modalités de recours est en téléchargement sur notre site internet national en cliquant sur l'image

ci-dessous - LIEN : https://www.fo-dgfip.fr/ (nous contacter si nécessaire)



Courrier aux élus vendéens

« Alerte sur la Gestion Publique »

Le 3 janvier, nous avons adressé un courrier à la Maison des Communes de Vendée afin d'alerter les élus sur la « géographie revisitée » de la DGFiP et la suppression des Trésoreries envisagée.

Ce courrier est en ligne sur note site internet et nous n'avons reçu aucune réponse à ce jour !!!

Calendrier des instances connues à ce jour

GT le 05/03 puis CHSCT le 04/04 CDAS le 05/04

CTL entre le 20 et le 23/05

CAPL cadres C « mutations au 01/09/2019 » le 20/05

CAPL cadres A « mutations au 01/09/2019 » le 13/06

CAPL cadres B « mutations au 01/09/2019 » le 13/06

CAPL cadres C « recours entretien professionnel » le 20/06

CAPL cadres B « recours entretien professionnel » le 20/06

CAPL cadres A « recours entretien professionnel » le 24/06

NE PAS HESITER A NOUS CONTACTER SI VOUS AVEZ LA MOINDRE QUESTION RELATIVE A VOTRE DEMANDE DE MUTATION OU CONCERNANT VOTRE ENTRETIEN PROFESSIONNEL

Mail: sebastien.lievre@dgfip.finances.gouv.fr

MOBILISATION GENERALE: La maison DGFiP brûle et on ne ferait rien?

« Billet d'humeur » - Sébastien LIEVRE

Les syndicats ne sont pas comptables du résultat, mais il sont toujours responsables de ce qu'il font ou ne font pas!

Nous avons de plus en plus de collègues qui sont gilets jaunes car plus personne ne peut ou ne veut faire grève. Le gouvernement encourage la désespérance qui conduit aux violences!

JC Mailly fin 2017 disait : « l'austérité est injuste socialement, inefficace économiquement et dangereuse démocratiquement ». Il ajoutait : « plus de Libéralisme conduit à l'autoritarisme. »

Alors , chacun doit être en révolte. Il n'y a plus de question à se poser , car le syndicalisme est regardé. Nous devons relever les défis.

Quelques exemples:

- Comment se résoudre à voir nos enfants sur-diplômés pour certains et stagner à 1400,00€ dans le Privé?
- Tous les samedis, depuis 3 mois, la France brûle! Ce mouvement social, même dans sa violence est devenu légitime pour beaucoup de français! Cela doit tous nous interroger...
- Dans le même temps, on nous dit qu'avec la retraite par points, la pension de réversion n'aurait plus de légitimité !!! Mais, on va où ? 4 millions de personnes la touche et principalement des femmes. Elle fait quoi la Marlène Schiappa ?
- Quand vous êtes en Métropole ou dans des zones « riches » (sur la côte par exemple), célibataire, cadre C de la DGFIP, et que vous touchez 1600 euros au bout de 20 ans de carrière, vous faites comment pour vivre avec un loyer exorbitant ?

Je nous souhaite de la révolte, encore de la révolte, toujours de la révolte !

Ne nous résignons pas car il n'y a que les combats que l'on ne mène pas qui sont perdus d'avance.

« Résister - Revendiquer – Reconquérir »

En Mars, plusieurs journées d'action et de grève (14/03, 19/03 et 28/03) sont au programme !

Que chacun d'entre nous prenne ses responsabilités, soyons nombreux à nous révolter pour sauvegarder notre modèle social, notre administration, notre statut et notre pouvoir d'achat!

Calendrier	Calendrier des payes								
MOIS DE LA PAYE	DATE DE VALEUR								
Janvier	29								
Février	26								
Mars	27								
Avril	26								
Mai	28								
Juin	26								
Juillet	29								
Août	28								
Septembre	26								
Octobre	29								
Novembre	27								
Décembre	20								

ASSEMBLEE GENERALE 2019

Notre assemblée générale aura lieu le mardi 2 avril 2019 au Poiré sur Vie (Restaurant La Roulière).

Cette AG sera l'occasion de faire le point sur l'activité syndicale de notre section et sur l'actualité sociale en général.

Participeront à cette AG Jean-Christophe LANSAC, secrétaire adjoint et trésorier national de FO DGFiP, Philippe ROCHETEAU secrétaire général de l'Union Départementale FO Vendée et des secrétaires départementaux de sections voisines.

Venez nombreux et participez aussi au repas commun qui est un moment de convivialité important en ces périodes difficiles.

Bulletin d'inscription sur notre site internet

http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

Compte-rendu du CTL du 05/02/2019, « géographie revisitée » : nouveau concept de la Direction Générale

Les 3 autres organisations syndicales (Solidaires, CGT et CFDT) avaient décidé de boycotter la première convocation de ce CTL le 22/01. Par conséquent, le quorum n'était pas atteint et le CTL n'a pas pu avoir lieu.

Concernant FO, nous ne souhaitions pas boycotter ce CTL, car nous voulions interpeller rapidement le Directeur sur l'application de la note de la Direction Générale intitulée « géographie revisitée » afin de vous en rendre compte au plus vite.

Nous n'aurions pas dû avoir connaissance de cette note, car la DG avait donné comme consigne aux Directeurs départementaux de ne pas en parler... mais l'information a fuité!

Face à une cinquantaine de collègues réunis en HMI sur La Roche /Yon et envahissant le CTL, M. Fuentès, avec la franchise qui le caractérise, nous a donc livré la version 2022 de la DDFiP de Vendée, à savoir :

- * 1 seul SPF (Service de Publicité Foncière) en 2021.
- * 2 SIE (Service des Impôts des Entreprises).
- * 2 SIP (Service des Impôts des Particuliers) : il nous précise au passage que le transfert du CSP d'initiative des SIP vers le PCRP sera à l'ordre du jour du prochain CTL en mai (pas de transfert massif à priori).
- * Avenir incertain des CDIF, externalisation du cadastre ?
- * Suppression totale des 22 Trésoreries, remplacées par :
 - 3 services facturiers dits back-offices pour 19 d'entre elles ;
 - 3 agences comptables pour les plus grosses collectivités, à savoir le Conseil Général, la gestion des Hôpitaux et la Ville de La Roche / Yon

(pour l'instant la création de ces agences comptables ne concerne que les collectivités volontaires, dans le cadre d'une expérimentation de 3 ans, ce qui n'est pas le cas des collectivités vendéennes. Cependant, après 2022, la doctrine serait vraisemblablement un passage obligatoire en agences comptables...);

- Un front-office pour le conseil aux collectivités, assuré par des chargés de mission ;
- * Transfert de la gestion des hébergés vers une structure extérieure à la DGFiP...
- * Avenir incertain du PRS (Pôle de Recouvrement Spécialisé) avec la mise en place envisagée d'un réseau unique de recouvrement mais rien de définitif pour l'instant.
- * Restructuration du Contrôle fiscal avec la création éventuelle d'un pôle unique de contrôle. Dans un premier temps, les PCE de La Roche / Yon et des Sables d'Olonne passeront rapidement sous commandement unique.

Quant à l'accueil des usagers, que ce soit en SPL ou en matière fiscale, il pourrait se faire dans des permanences itinérantes dans les Mairies, dans les MSAP (maisons de services au public) et dans des « bus DGFiP ». La logique est de multiplier les « points de contact » mais sans conserver d'infrastructure ou d'agents sédentaires.

Les rumeurs entre directeurs évoquent une suppression de <u>11 à 13 % des emplois d'ici</u> 2022, soit 14 000 pour la France et environ 100 pour la Vendée !

Pour conclure, M. Fuentes a confirmé que « tout ce qui figure dans les tracts syndicaux sur ce sujet est vrai! ».

Il a précisé cependant que la mise en application de cette « géographie revisitée » sera suspendue jusqu'à la fin du « Grand Débat National ».

Il a ajouté que malgré ces grands bouleversements, « l'humain devait rester la priorité !!! » ; ce qui paraît difficile, selon nous, dans un tel contexte...

Tous les collègues présents ont exprimé leurs inquiétudes et leur souffrance, ce à quoi le Directeur a répondu qu'il lui fallait faire face à toutes ces difficultés avec les moyens disponibles!

* Réponses du Président Mr Fuentès sur le PAS :

Nous sommes longuement intervenus sur ce sujet d'actualité (notre intervention détaillée en ligne sur notre site internet). Selon la direction, des pas à pas ont été bâtis ainsi que des documents synthétiques pour être mis à disposition des services. La communication vers les partenaires institutionnels a été très importante. Un suivi quotidien de la fréquentation à nos guichets a été assurée par la direction, qui a constaté le travail impressionnant des collègues à l'accueil ! Dans certains SIP, des lignes téléphoniques dédiées ont été déployées par moment pour venir renforcer le pôle téléphonique national.

* Ponts naturels :

Les 31 mai et 16 août ont été validés par le CTL.

Vote des OS: FO et CFDT (POUR), Solidaires (Abstention), CGT (Absents)

Résister, Revendiquer, Reconquérir

L'année de toutes les revendications



Compte-rendu du CTL du 05/02/2019 (suite)

* Déploiement du télétravail :

N'étant pas hostiles par définition au télétravail, nous n'en demeurons pas moins méfiants, car de nombreuses zones d'ombre persistent à ce stade.

Les critères pour retenir ou écarter une candidature nous semblent subjectifs!

Le candidat devra dans un premier temps s'assurer que sa mission ainsi que les applications qu'il utilise sont bien télétravaillables. Puis son chef de service émettra un avis, en tenant compte de l'intérêt du service, sur la pertinence de la demande et il appréciera les capacités d'autonomie du candidat.

Le candidat ayant essuyé un refus pourra déposer un recours en CAP locale.

Dans le cas d'un nombre conséquent de candidats, la direction devra faire des choix au cas par cas avec des critères pas très clairs...

Vote des OS: FO et Solidaires (Refus de prendre part au vote), CFDT (Abstention), CGT (Absents)

(Nous ne pouvions pas donner un avis avec autant d'incertitudes)

* Exercice emploi 2019 :

Les 2 organisations syndicales Solidaires et CFDT ont souhaité quitter la séance avant d'aborder ce point.

Contrairement aux années précédentes, les élus FO ont souhaité rester, afin d'écouter la direction et comprendre quels avaient été les critères de sélection utilisés par M.Fuentès pour flécher les suppressions d'emplois, ceux-ci ne figurant pas dans les documents remis en amont du CTL aux élus.

M. Fuentès nous a expliqué qu'il avait demandé au service RH de lui lister les services ayant des vacances d'emplois ou en situation d'en avoir rapidement, afin que les suppressions 2019 n'impactent directement aucun agent.

Pour faire simple, la direction n'a supprimé que des « chaises vides » .

- 1 A , - 4 B et - 11 C ; la liste des services impactés se trouve sur notre site internet

Selon nous, toutes ces suppressions sont illégitimes car aucun service n'est actuellement en capacité de restituer des emplois. Il suffit, pour s'en convaincre, d'observer le niveau d'épuisement de nombre de nos collègues partout!

Vote des OS: FO (CONTRE) Solidaires + CGT + CFDT (Absents)



Toutes et tous dans l'action pour nous, pour notre avenir professionnel, pour nos rémunérations, pour nos missions et nos emplois!



La parole aux militants (point sur le PAS)

L'arrivée du PAS a des conséquences sur la réception physique, téléphonique, sur la multiplicité des courriels, sur la documentation, sur les applicatifs et bien évidemment sur les collègues.

Concernant la réception physique, tous les sites du département ont noté une forte hausse de la réception des contribuables, pour ne pas dire une campagne, sur une période (début d'année) qui est d'ordinaire plutôt calme. Calme ne voulant pas dire ne rien faire!

Cette période est propice au CSP, au rattrapage de retards accumulés (faute d'agents), à la saisie de H1 et à la préparation de CCID pour les secteurs d'assiette fusionnés tels que Challans et Fontenay Le Comte. Cette liste n'est, bien-sûr, pas exhaustive. L'organisation des services est modifiée en vu d'absorber ce pic de charge.

La durée de l'entretien confidentiel a, elle aussi, fortement augmenté, conséquence de la nouveauté du système et de sa complexité. Les collègues doivent faire preuve d'une grande pédagogie surtout en présence de contribuables qui peuvent être âgés ou socialement défavorisés.

Concernant l'accueil téléphonique, il paraît que le trafic du numéro national d'assistance est limité!

Le dispositif de renfort téléphonique mis en place en Vendée sur plusieurs sites est, a priori, peu sollicité. Sur certains SIP, un renvoi d'appel du numéro de renfort sur le poste d'un agent de secteur a même été opéré, afin que le collègue, dédié au renfort téléphonique puisse continuer à travailler de manière productive...

On serait tenté de croire que le PAS a peu d'impact sur le flux habituel or il n'en est rien puisque certains secteurs d'assiette passent leur journée au téléphone. Et oui, le contribuable est intelligent. Pourquoi appeler un centre de contact saturé quand il a connaissance des numéros de ligne directes de son SIP ? Ceci explique en partie le faible débordement du système de délestage...

Il est à noter la durée plus longue des appels et l'effort de pédagogie opéré par les collègues pour répondre le plus précisément possible et pour formater le contribuable à se rendre sur son espace personnel et surtout à se débrouiller tout seul!

Concernant l'e-contact et les courriels, le nombre de courriels a explosé. Récemment le SIP de La Roche / Yon avait 400 mails en stock... Les collègues ne peuvent pas se dédoubler. A part à avoir deux cerveaux et quatre mains, on ne peut guère être en accueil téléphonique ou physique et répondre aux courriels en même temps! Les journées ne sont pas extensibles à l'infini.

Que dire de la documentation ? Les collègues en sont abreuvés. Il y a de la documentation stage (on se souviendra qu'au CTL de décembre 2018, la direction n'estimait pas nécessaire de faire des stages spécifiques sur le PAS...), la note cadre de 150 pages, les fiches techniques de notre direction, mais également une note, un courriel, une résolution de cas, un problème technique, une nouvelle directive tous les jours!

Les collègues engrangent des informations et doivent faire des mises à jour quotidiennes. Une brochure PAS, avec un lexique, qui permet de trouver l'information rapidement aurait été attendue tel le graal par nos collègues, chevaliers de la DGFiP...

Quant aux applications informatiques, après quelques lenteurs, nos applications se portent bien. Cependant, il est à noter l'ouverture tardive de GESPAS. Les collègues se sont quasiment formés à l'outil devant le contribuable.

Et que dire de CONSULPAS ? L'application a été largement abordée dans les stages mais n'est mise à la disposition que de 20 collègues... les contrôleurs de secteurs principalement. Les collègues de l'accueil sont donc obligés de se rendre dans les secteurs pour demander au contrôleur de rechercher l'information... Tous les agents ne pouvaient-ils pas être habilités ? Pour finir, la partie contentieuse du PAS via ILIAD reste encore nébuleuse puisqu'aucune affaire ne peut être à ce jour créée...

En conclusion, nous pouvons constater que cette réforme du recouvrement met en lumière le professionnalisme et la technicité de tous les collègues, qui se décrivent tous en état de « surchauffe », l'illustration d'une véritable usine à gaz !

Sandra

BULLETIN D'ADHESION - COTISATION 2019

« En 2019, c'est décidé, j'adhère! »

« Qu'attendez-vous pour vous syndiquer et de quel droit prétendez-vous recueillir vous-mêmes , non syndiqués, les bénéfices de l'action que les syndiqués exercent au profit de tous ? Ouvriers non syndiqués, vous devenez les parasites du dévouement de vos camarades » (Jean Jaurès)

MONTANT DES COTISATIONS 2019

FO DGFiP 85 , première organisation syndicale de la DDFiP de Vendée

« Le crédit d'impôt sur la cotisation syndicale est de 66% »

534

551

183,00 €

569

190,00 €

587 197,00 €

AA ou AT	INDICE	326	327	328	329	330	332	335	339	343	354	367		
	COTISATION	100,00 €	100,00 €	101,00 €	101,00 €	101,00€	102,00 €	103,00 €	105,00 €	106,00 €	110,00 €	115,00 €		
AAP2 ou ATP2	INDICE	328	330	333	336	345	351	364	380	390	402	411	418	
	COTISATION	101,00 €	102,00 €	102,00 €	104,00 €	107,00 €	109,00 €	114,00 €	120,00 €	124,00 €	128,00 €	131,00 €	134,00 €	
AAP1 ou AT1	INDICE	350	358	368	380	393	403	415	430	450	466			
	COTISATION	109,00 €	112,00 €	115,00 €	120,00 €	125,00 €	128,00 €	133,00 €	138,00 €	146,00 €	152,00 €			
	ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
C2 ou Tech. Géomètre	INDICE	343	349	355	361	369	381	396	415	431	441	457	477	503
	COTISATION	106,00 €	108,00 €	111,00 €	113,00 €	116,00€	120,00 €	126,00 €	133,00 €	139,00 €	143,00 €	148,00 €	156,00 €	166,00 €
04 04 >4														
C1 ou Géomètre	INDICE	356	362	369	379	390	401	416	436	452	461	480	504	534

465

484

508

Afin de de défendre vos droits et nos conditions de travail, rejoignez-nous!

419

	ECHELON	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Inspecteur	INDICE	388	405	423	445	473	510	537	565	595	640	669
	COTISATION	123,00 €	129,00 €	136,00 €	144,00 €	154,00 €	168,00 €	178,00 €	189,00 €	200,00 €	216,00 €	227,00 €
Inspecteur Principal	INDICE	494	53	565	605	645	685	722	760	798		
	COTISATION	162,00 €	176,00 €	189,00 €	203,00 €	218,00 €	233,00 €	247,00 €	261,00 €	275,00 €		
IDIV CN	INDICE	654	685	722	750							
	COTISATION	222,00 €	233,00 €	247,00 €	257,00 €							
IDIV HC	INDICE	722	760	807								
	COTISATION	247,00 €	261,00 €	279,00 €								

441

COTISATION | $124.00 \in | 129.00 \in | 134.00 \in | 142.00 \in | 151.00 \in | 158.00 \in | 167.00 \in | 177.00 \in | 177.0$

	ECHELON	1021	HEA1	HEA2	HEA3	HEB1	HEB2	HEB3
csc	INDICE	930	890	925	972	972	1013	1067
	COTISATION	287,00 €	309,00 €	322,00 €	340,00 €	340,00 €	355,00 €	375,00 €

404

CP ou Géo. principal

INDICE

392

Nos cotisations sont principalement indexées sur le point d'indice et sont proportionnelles à la quotité du temps de travail.

Depuis 2014, FO DGFiP 85 est la première organisation syndicale de la DDFiP de Vendée. Notre travail de terrain permanent, indispensable pour rester à l'écoute des personnels dans la période difficile que nous traversons, demeure notre priorité. Plus que jamais, les militants FO DGFiP 85 sont à votre disposition.

Vous êtes de plus en plus nombreux à rejoindre notre syndicat ces dernières années et toute l'équipe locale vous en remercie. C'est la confiance que vous témoignez à notre organisation syndicale qui garantit et conforte notre action militante, fondée sur les principes d'indépendance et de liberté de comportement.

La mise en œuvre au quotidien de ces critères suppose une gestion assurant recherches, démarches, informations, correspondances, déplacements, etc... Toute cette logistique peut fonctionner dans l'intérêt de tous et de chacun grâce au soutien financier que nous apportent vos adhésions.

Sans adhérents, les moyens d'action du syndicat seraient nécessairement limités. Ce sont vos cotisations qui financent l'impression de nos tracts / comptes-rendus et nos déplacements dans les services.

Quel que soit votre grade, des élus FO sont présents pour vous représenter dans toutes les instances départementales (CAPL, CTL, CHSCT et CDAS). N'hésitez pas à les contacter si nécessaire.

Pour adhérer, nous retourner ce coupon (paiement par virement ou par chèque à l'ordre de FO DGFiP 85) :

NOM: GRADE et INDICE: QUOTITE TPS DE TRAVAIL:

PRENOM: AFFECTATION:

PAIEMENT: O - paiement immédiat par chèque ou par virement

O - paiement en plusieurs fois par chèque ou virement :

O-1 fois O-2 fois O-3 fois O-4 fois

(nous adresser tous vos chèques en même temps, nous les présenterons en banque aux dates de votre choix)

Notre compte bancaire si paiement par virement (précisez en référence votre nom / prénom / grade) :

(IBAN): FR19 2004 1010 1110 8294 4X03 202 et (BIC): PSSTFRPPNTE Adresse: Sébastien LIEVRE (FO DGFiP 85) - Cité Administrative La Roche / Yon – Bât. C